Mairie de Montfort-le-Gesnois
Bulletin d'information municipal
N°32 du 16 octobre 2026

Le maire et les adjoints vous reçoivent sur rendez-vous. Pour toute sollicitation, nous vous invitons à privilégier le formulaire de contact disponible sur notre site internet, dans la rubrique « Ma Ville ».

- **TRIFAUT Anthony** : Maire de Montfort-le-Gesnois
- **BULOUP Yvette** : 1re adjointe, en charge des solidarités, de l'action sociale, de la cohésion sociale et de la préservation du patrimoine
- **MAILLARD Laurent** : 2e adjoint, en charge de l'aménagement communal, voiries et infrastructures, végétalisation de la commune
- **ROHART Marianne** : 3e adjointe, en charge des affaires scolaires, de l'enfance et des politiques familiales
- **CHARPENTIER Philippe** : 4e adjoint, en charge de la culture, du sport et de la vie associative
- **SABIN Léa** : 5e adjointe, en charge du développement économique et du tourisme
- **FOUQUET Stéphane** : 6e adjoint, en charge des travaux, des bâtiments communaux et des équipements publics

La mairie vous informe :

78e Congrès départemental des maires, adjoints et présidents d'intercommunalité

La commune de Montfort-le-Gesnois a été choisie pour accueillir le 78ème congrès des maires, adjoints et présidents d'intercommunalités de la Sarthe **le samedi 17 octobre**.

En partenariat avec la communauté de communes du Gesnois Bilurien, le conseil municipal de Montfort-le-Gesnois aura le plaisir d'accueillir 600 élus pour échanger au côté de l'association des maires mais aussi des parlementaires et représentants de l'Etat. Le congrès se déroule sur le site de la salle omnisports.

Par conséquent, et compte tenu des flux de circulation, une déviation est mise en place route de Saint-Corneille et route de Sillé-le-Philippe.

Merci de bien vouloir respecter la signalisation mise en place.

Arrêté du maire : règlementation de la circulation et du stationnement route de St-Corneille

Considérant qu'à l'occasion du congrès départemental des maires de la Sarthe, il y a lieu de réglementer le stationnement et la circulation afin de garantir la sécurité,

Article 1 : La circulation route de Saint-Corneille (RD20) se fera en sens unique, dans le sens Montfort-le-Gesnois direction Saint-Corneille, depuis l'intersection route de Saint-Corneille/route de Sillé-le-Philippe jusqu'à l'intersection de la RD20/VC401 route de la Bondonnière le **samedi 17 octobre 2026 de 7h à 17h.**

Article 2 : Les véhicules seront déviés par la VC401 (route de la Bondonnière) puis la RD83 (route de Sillé-le-Philippe) le **samedi 17 octobre 2026 de 7h à 17h**.

Article 3 : Le stationnement sera interdit route de Saint-Corneille (RD20), depuis le Calvaire jusqu'au parking de la salle omnisports, des deux côtés de la voie le **samedi 17 octobre 2026 de 7h à 17h**.

Article 4 : Le stationnement sera interdit aux véhicules dans la résidence du Bois Vermeil, la résidence du Dauphin et les lotissements du Chêne Vert et du Chêne Rouge le **samedi 17 octobre 2026 de 7h à 17h**; seuls les véhicules des riverains seront autorisés.

Article 5 : Des panneaux de signalisation seront posés aux lieux nécessaires par les agents communaux.

Article 6 : La brigade de gendarmerie de Saint-Mars-la-Brière et l'organisateur sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'application du présent arrêté.

Centre Larès : projet social 2028/2032

Dans le cadre du renouvellement du Projet social 2028/2032, le Centre LARES souhaite recueillir l'avis du plus grand nombre d'habitants du Gesnois Bilurien afin de mieux identifier leurs besoins, leurs attentes et leurs propositions pour les années à venir.
La participation du plus grand nombre est essentielle pour recueillir des avis diversifiés et construire un projet social au plus près des besoins des habitants de notre territoire pour la période 2028/2032.
Scannez le QR code ci-contre afin d'accéder directement au questionnaire.

Arrêt définitif du réseau ADSL au 31 janvier 2028

Le réseau cuivre dont dépend la technologie ADSL a été déployé en France dans les années 70 pour permettre à tous les français de disposer d'une ligne téléphonique fixe à la maison.
Depuis quelques années, le chantier du déploiement de la fibre optique a été lancé et aujourd'hui plus de 80% des locaux sont connectés à ce réseau moderne qui a vocation à remplacer l'ADSL.

Orange est chargée d'organiser l'extinction du réseau ADSL dont il est propriétaire d'ici à la fin de l'année 2030. Cela se fera en deux temps :

1. L'arrêt de la commercialisation de nouveaux abonnements ADSL : après cette date, vous pouvez conserver votre abonnement ADSL.
2. L'arrêt technique du réseau : à ce moment, vous devrez avoir souscrit à une offre fibre optique.

Mairie de Montfort-le-Gesnois
22 Rue de la Ferté
72450 Montfort-le-Gesnois
02.43.54.06.06
mairie@montfortlegesnois.fr
https://www.montfort-le-gesnois.fr/
Montfort le Gesnois

Horaires d'ouverture :
Lun. / Mer. / Sam. : 9h - 12h
Mar. / Jeu. / Ven. : 9h - 12h / 14h - 17h30

Ouverture des samedis selon le planning suivant :

- Samedi 17 octobre : ouvert
- Samedi 24 octobre : fermé
- Samedi 31 octobre : ouvert
- Samedi 07 novembre : fermé
- Samedi 14 novembre : ouvert
- Samedi 21 novembre : fermé
- Samedi 28 novembre : ouvert
- Samedi 05 décembre : fermé
- Samedi 12 décembre : ouvert

Service urbanisme :
UNIQUEMENT sur rendez-vous :
Les matins, du lundi au vendredi, contactez la mairie au 02.43.54.06.06 (touche 4).
Dépôt en ligne des demandes d'autorisation : https://paysdumans.pu.sirap.com

Titres d'identité :
Effectuez d'abord votre démarche ainsi que votre prise de rendez-vous sur le site de l'ANTS.
La remise du titre s'effectue ensuite sans rendez-vous.

Annuaire :

Bibliothèque : 02.43.76.92.98

Centre LARES / France services : 02.43.76.70.25

Médecin : appeler le 15

Infirmier(ère) de garde :
Sandra LOISON : 06.77.93.26.49

Pharmacie :
Service de garde 08.25.12.03.04
Montfort-le-Gesnois : 02.43.76.70.17

Vie paroissiale :
Prêtre : Père Alain PAILLARD
Permanence le samedi de 10h à 12h
Pour contacter la paroisse : 06.88.00.49.79

Gendarmerie de St-Mars-la-Brière : 02.43.89.70.04
Gendarmerie de Connerré : 02.43.89.00.01

Déchèterie de St-Mars-la-Brière :
02.43.82.96.41 / www.syvalorm.fr
Lundi : Fermeture
Mardi au samedi : 9h -12h /14h -17h
Prochaines collectes des sacs jaunes :
Vendredi 16 - 30 octobre 2026

Restaurant scolaire : Menus du 02 au 06 novembre 2026

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Repas végétarien	Céleri rémoulade	Rillettes	Salade de riz
Velouté aux légumes	Salade d'endives aux noix	Mousse de foie	Salade de pâtes
Pâtes à la bolognaise de lentilles	Sauté de porc	Poisson du marché	Escalope de volaille
	Brocolis	Purée de légumes	Courgettes
Bûche de chèvre	Emmental	Brie	Yaourt
Corbeille de fruits	Crème dessert au chocolat	Flan pâtissier	Compote de fruits

Produit issu de l'agriculture biologique

Choix des maternelles soulignés

Flashez pour consulter les menus complets sur le site de la commune !

À vos agendas





Générations Mouvement de Montfort

Le club organise son repas mensuel le **vendredi 23 octobre à 12h15** au restaurant de Sillé-le-Philippe. Inscription avant le 19 octobre au 06.73.26.42.50.



